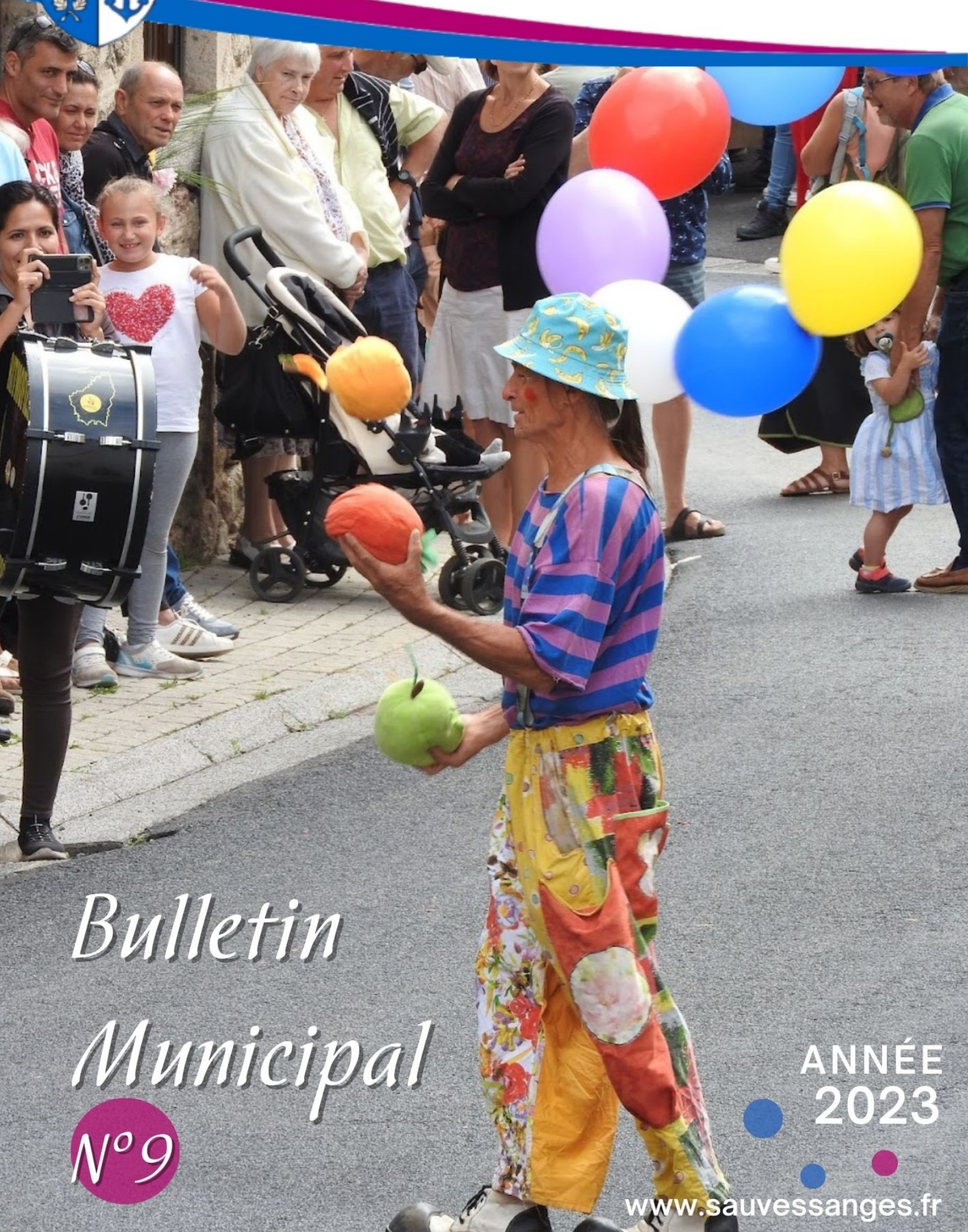




SAUVESSANGES



Bulletin Municipal

N°9

ANNÉE
2023

www.sauvessanges.fr

SOMMAIRE

1 MOT DU MAIRE

2 VIE COMMUNALE

Local Partagé

Réalisations

Budget

Projets

3 ETAT CIVIL

4 CCAS

5 BIBLIOTHEQUE

6 VIE ASSOCIATIVE

7 INFOS DIVERSES

Compostage

Tri sélectif



Le Mot du Maire



chers résidents et habitants de Sauvessanges,

Notre bulletin municipal a pris un peu de retard cette année car priorité a été donnée au recensement de la population qui devait être finalisé dans des délais contraints. Le chiffre sera officiel en fin d'année, nous devrions être stable voir en progression.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai présenté un bilan de mandat à mi-parcours et eu le plaisir de rencontrer beaucoup d'entre vous pour échanger sur vos préoccupations et quel plaisir de renouer ce moment convivial après deux années d'absence !

Depuis quelques mois, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets familiaux et municipaux.

On entend de plus en plus souvent ces dernières années que le milieu rural se sent « abandonné », que les services disparaissent, que la vie y est difficile...certes il y a des difficultés mais on essaie de trouver des solutions et surtout on veut positiver, aller de l'avant, innover et démontrer que notre commune est dynamique. L'Epi du bourg, nouvellement créée, a ouvert le chemin et l'a démontré. Le groupe de bénévoles met à disposition des habitants un nouveau commerce, un nouveau lieu de vie, tout le monde peut faire ses courses sur place et ça marche !

Le local partagé accueille désormais 6 professionnels séduits par le concept et chacun peut trouver un service qui lui convient.

Nos projets avancent et cette année un programme conséquent de réfection de la voirie communale va être mis en œuvre. Dans les prochaines années, d'autres travaux vont être consacrés en priorité à la rénovation énergétique.

Les années Covid sont, espérons-le, derrière nous et les associations reprennent leurs activités avec le même enthousiasme. Le Comité des fêtes, pour ses 50 ans, a organisé une fête grandiose, un moment de partage inoubliable.

Concernant la problématique sur l'eau, depuis cet été, nous avons constaté une tension importante sur le réseau du Bourg La Vialle la Valette (gestion communale) avec des consommations irrégulières qui vont nous amener à faire des travaux pour contrôler la consommation. Par ailleurs, ce début d'année s'annonce compliqué et le manque d'eau se fait déjà sentir, les prévisions pour l'été prochain commencent à être alarmantes, espérons que la pluie arrive en grande quantité pour renflouer nos sources, mais nous devons rester très vigilants sur nos consommations d'eau. D'ores et déjà nous avons dû acheter de l'eau au syndicat des eaux du Velay pour alimenter le château d'eau.

Cette année sera aussi l'année du changement avec une équipe municipale remaniée suite au départ en retraite de Marie-Claire FOLLEAS.

Je vous souhaite une très bonne lecture à tous
Didier ARDEVOL, Maire

Nouveaux habitants

- ◆ Aurélien GIRARD et Magali BRIGOLLE à Vauribeyre
- ◆ Bastien BESACIER ET Anastasia DEBRAIS à la Viveille
- ◆ Frédéric BONNEBOUCHE et Fanny MARSOLAT à la Viveille
- ◆ M. et Mme LOMBARDO à Bessettes
- ◆ Marc TERLE au Lotissement du Bourg
- ◆ Antoine ROUSSET au Bourg
- ◆ Amel IBARI et Barbara LAÏDOUNI au Bourg
- ◆ René SCALA à Loubardanges
- ◆ Pascal MORINEAU au Bourg
- ◆ Laurence GAY au Bourg



Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer en résidence principale dans notre belle commune.

Local Partagé

Samedi 23 juillet, Myriam Fougère Conseillère Régionale, Daniel Forestier Président de Ambert Livradois Forez, Michel Sauvade, Conseiller Départemental et les maires des communes voisines étaient reçus par le maire Didier Ardevol entouré de son conseil municipal pour l'inauguration d'un nouveau local partagé situé au cœur du village. Etaient excusés André Chassaigne, Député et Nathalie VITRAT, Sous-Préfète d'Ambert.

Myriam Fougère a félicité le maire pour ce projet innovant et a confirmé sa volonté d'accompagner la commune dans ses réalisations. Ce local partagé, largement subventionné à près de 80 %, est important pour la commune et surtout pour tous les habitants car il permet d'offrir de nouveaux services et de remettre un peu de vie dans le bourg.



SHIATSU



Raphaël TEYSSOT

1 fois par mois le vendredi
Sur RDV au 06 51 46 31 65
Mail : echoduki@gmail.com
Site Web : <https://www.echoduki.fr>

Le Shiatsu (pression des doigts en japonais) est une discipline de mieux-être et de prévention pour une meilleure santé.

Le shiatsu s'adresse aux adultes et aux enfants

Son action canalise et équilibre les flux énergétiques et agit sur la structure corporelle (muscles, tendons,...). Le grand principe du shiatsu est de permettre au corps de trouver son propre chemin vers le mieux être.

REIKI



Isabelle DUBUIS

Sur RDV au 06 12 48 01 53
Mail : isabellestvallier@gmail.com

Le Reiki est une pratique japonaise d'imposition des mains qui consiste en un échange d'énergie entre le receveur et le donneur. Cette méthode douce permet par exemple de calmer les troubles de la digestion, ou d'agir sur les problèmes d'insomnie ou de stress.

De nouvelles activités
sont proposées qui
s'orientent
notamment autour
du soin du corps et
du bien être.

COIFFEUSE

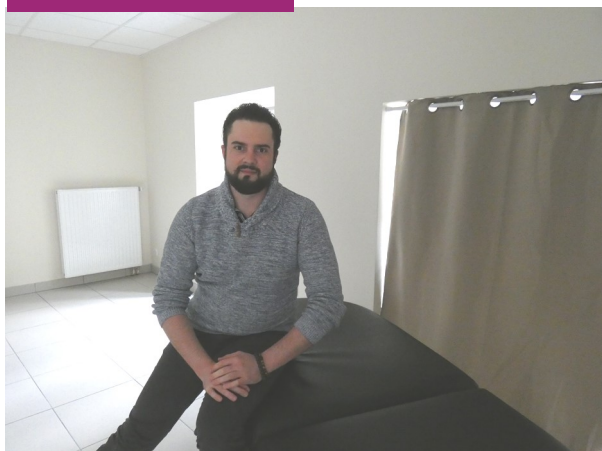
Amandine MALCUS

Le 1er lundi de chaque mois
Sur RDV au 07 56 98 06 47

Prestations : coloration, mèches,
permanente, brushing
Coupe homme, femme et enfant
Revente produits



OSTEOPATHE



Yoann CANIVET

06 21 22 41 10

Mail : osteocan@gmail.com

Possibilité de prendre RDV sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

« Voilà bientôt un an que j'assure des consultations d'ostéopathie tous les mercredis »

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle douce qui se fonde sur une vision globale de la structure du corps humain. L'ostéopathe va pratiquer des manipulations manuelles du système musculo-squelettique et utiliser des techniques de relâchement myofascial afin de soulager les tensions, les déséquilibres et les douleurs. Par exemple l'ostéopathe peut soigner les maux de dos, les entorses, le stress, les règles douloureuses ou encore les migraines. L'ostéopathie est à visée préventive et curative. Un ostéopathe peut recevoir différents types de patients : des nourrissons, des enfants, des sportifs, des femmes enceintes ou encore des seniors.

Le Hatha Yoga se concentre sur la maîtrise du corps, de la respiration mais également sur celle des sens. Cette pratique comporte de nombreuses postures corporelles ainsi que des techniques de décontraction et de relaxation profonde pour ancrer le pratiquant dans l'instant présent. Physiquement elle favorise la souplesse des muscles et des articulations, améliore la mobilité de la colonne vertébrale, renforce les organes internes, tonifie la circulation et facilite l'irrigation sanguine. Le hatha yoga considère l'être dans toute sa dimension, physique et psychique. On met en harmonie le corps et l'esprit.

Hatha YOGA



Victoria GLOHR PITAVY

COURS de Hatha YOGA :

Les mercredis de 17h30 à 19h ou 19h30 à 21h

Inscription au 07 81 38 63 71

PEDICURE



Jacques-Philippe HARTMANN,
pédicure podologue

Sur RDV au 04 77 50 73 54

Le pédicure podologue est un professionnel de santé spécialisé dans le traitement des affections du pied. Il soigne les affections épidermiques du pied (cors, durillons, etc...) et les affections des ongles. Il joue un rôle de conseil, d'éducation et de prévention dans l'hygiène, le soin quotidien, le chaussage.

« Si vous souhaitez proposer une activité ou développer un projet, vous pouvez contacter la Mairie, nous serons à votre écoute. »

Réalisations 2022



L'entreprise DAUPHIN a terminé les travaux de voirie forestière sur plusieurs tronçons : Pramort - La Faye - Les Guelles - Les Rioux

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Julien JAY du bureau d'études F2i .

Les travaux ont consisté en la mise au gabarit de chemins existants pour les rendre accessibles aux grumiers. La commune a fait l'acquisition de terrains pour places de dépôt et de retournement. Ces travaux permettent une bonne desserte des massifs et favorisent la valorisation des bois pour les parcelles des riverains.

Coût total : 198 910 € TTC

Subvention : 130 636 €



Un dispositif a été mis en place pour permettre d'améliorer les échanges entre les communes et les exploitants forestiers scieurs. Pour tout travaux forestier, une déclaration de chantier doit être faite au préalable en mairie.

Pour le suivi des travaux élus référents : Serge MIDROIT et Jacques PELIN

À noter...

La nouvelle réglementation des boisements avec les plans sont disponibles en mairie

Petite histoire de chemins : Le Chemin des Crêtres

**(d'après un travail de recherche
de Philippe HERCULE)**

Chemin des Crêtres ou des Faîtes (Faïtral) dénommé encore chemin de La Rode car se dirigeant entr'autre vers le château portant le nom de La Roue.

Il entre au sud du territoire de la commune au dessus de Toms, au pied du lieu-dit: La Bataillère (site de pierres à bassins), aux confins des anciennes provinces du Velay et de l'Auvergne.

Puis il passe par la fontaine des Paters (pataire, pattier, patti, pati) : collecteurs de chiffons (pattes) revendus pour la fabrication de papier.

Il passe ensuite par le carrefour dit des Neuf Chemins, traverse le site des Écuelles (roches à bassins) puis celui du lieu-dit Le Trive.

A la croix de Cottes il croise deux chemins. Le plus ancien des deux joignait USSON à ARLANC par Le Bandier, Le Bourg, Cottes et La Viveille.

Aujourd'hui aménagé en grande partie en piste forestière, il reste néanmoins quelques portions qui témoignent de sa configuration ancestrale (faisceaux de sillons): aux abords du Suc de la Grange; du Col des Dansadoux...



L'autre fut également un temps l'itinéraire d'USSON à ARLANC par Chapelle, Le Crozet, Cottes et La Viveille. Puis il passe par le col de Pramort (les Roches Folles), à proximité de Portail dénommé au XIIIe siècle Feutris (Fête).

A noter également la toponymie de plusieurs parcelles voisines qui évoquent le souvenir d'une verrerie, autour de Pralong. Ensuite il croise une voie ancienne dénommée route d'Arlanc à Saint Bonnet ou chemin des cavaliers tout près du lieu-dit Le Suc de la Grange.

Puis il se dirige sur le col des Dansadoux (les fées) avant lequel il longe un enclos fossoyé que les historiens datent de l'époque gauloise. Il quitte le territoire de la commune, non loin du lieu-dit La Croix du Pertuis.

Notre Chemin des Faîtes ne traverse aucun hameaux. Il s'agit d'une voie de hauteurs fréquentée de temps immémoriaux et jalonnée de sites de roches ou pierres comportant des bassins, des cupules, des sièges et certains assortis de légendes.



Budget 2022

■ Charges à caractère général : 136 745 €

Dans cette rubrique figure tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la commune :

Eau, électricité, éclairage public, carburants, combustibles, entretien voirie, bâtiments, véhicules, terrains, fournitures diverses, maintenance logiciels, assurances, téléphone, fêtes et cérémonies, repas et colis Noël, impôts fonciers

■ Charges de personnel : 200 278 €

Salaires et charges des employés communaux et agence postale

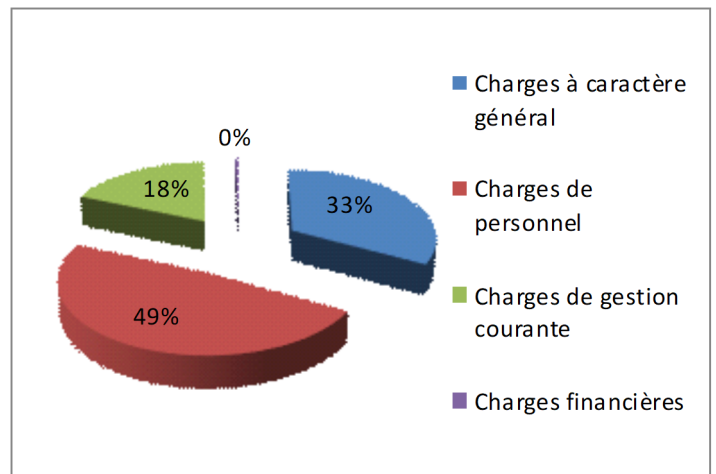
■ Charges de gestion courante : 74 773 €

Cotisations aux différentes structures intercommunales (ALF, PARC, ADIT....) subventions aux associations, indemnités des élus. *Instruction demandes urbanisme*

■ Charges financières : 1 679 € (*Intérêts emprunts*)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

413 475 €



■ Produits de services : 21 832 €

Recettes camping, redevance occupation domaine public, provisions sur charges chauffage,

■ Impôts et Taxes : 190 312 €

Taxes d'habitation et taxes foncières payées par les ménages, attribution compensation versée par la com com ALF, taxe droits mutation.

■ Dotations, subventions, participation: 278 368 €

Dotation globale de fonctionnement (DGF), Dotation solidarité rurale : ces dotations sont versées par l'Etat. Participation Poste frais agence postale

■ Autres produits de gestion courante: 36 300 €

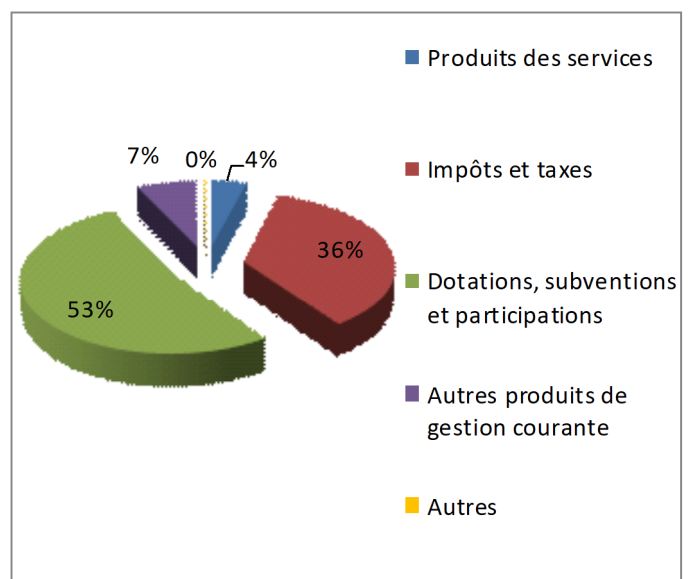
Revenus des immeubles : Location des appartements, du commerce et salle polyvalente

■ Autres : 1 292 €

Vente terrains

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

528 104 €



Actions 2022

Depuis la loi du 21 février 2022, l'adressage est obligatoire pour toutes les communes



Tous les panneaux des villages ont été remplacés et installés par les employés communaux.

De nouveaux panneaux de signalisation sont installés dans le Bourg pour indiquer les services, commerces et équipements utiles aux usagers. La conception et la fabrication ont été confiées à l'entreprise JS Concept (42).

Coût : 23 931 € TTC

Subvention 30% DETR

BESSETTES

Travaux à Bessettes pour résoudre des problèmes d'écoulement des eaux pluviales.

Une réunion avec les habitants a eu lieu le 07 mai 2022.

Participation de la section pour ces travaux à hauteur de 50%.



Petit patrimoine



Le travail de la commission s'oriente cette année sur la finalisation de la mise à jour de l'inventaire collaboratif du petit patrimoine en lien avec le pôle culture de ALF et lance une réflexion sur l'inventaire des chemins à caractère patrimonial .

En effet, partout dans le département, il subsiste d'innombrables chemins, plus ou moins anciens, en bon ou mauvais état, témoins de l'époque où les passages des chars étaient les seuls véhicules à les emprunter.

Soucieux de la préservation des chemins de randonnées et du petit patrimoine, les membres de la commission souhaitent amorcer un travail , avec l'ensemble des bénévoles qui le souhaitent, pour recenser et rouvrir des chemins envahis au fil des années par la végétation.

Actions 2022

L'association l'Epi du bourg a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2022

L'Epi du Bourg fait partie d'un réseau national animé par l'association « Bouge ton coq » qui compte déjà 100 épiceries en France et dont l'ambition est de redynamiser les petites communes en milieu rural.

L'Epi du Bourg, une épicerie participative

<https://monepi.fr>

Créée et gérée par les adhérents, et dont le fonctionnement est facilité par une plateforme informatique qui sert à la fois de boutique en ligne et d'outil de gestion pour les membres de l'EPI.

Les EPIS sont un mode de distribution direct entre producteurs et citoyens, proposent des produits moins chers, locaux, respectueux de l'environnement et payés au juste prix : c'est le commerce du futur.



Un local convivial

Le local de l'épicerie, mis à disposition par la Mairie, est l'ancienne Poste. Il a été entièrement rénové par des bénévoles durant l'été.

Matériaux financés par la mairie à hauteur de 6000 €.

Celui-ci permet de stocker et distribuer les produits commandés par les adhérents grâce à la plateforme informatique, mais on peut aussi acheter sur place des produits de producteurs en dépôt vente et de l'épicerie « sèche ». En effet, plusieurs rayons sont alimentés en produits de consommation courante : épicerie salée, sucrée, conserves et produits d'hygiène.





L'EPI du Bourg compte aujourd'hui 20 producteurs et 85 adhérents



C'est un nouveau commerce de proximité, un service pour tous les habitants.

C'est également un lieu convivial de rencontres.

C'est un lieu d'échange, où pourront aussi se tenir des dégustations de produits, des animations. Des services spécifiques pourront également y être proposés

Un lieu convivial de rencontres



Une équipe de bénévoles dynamique



Horaires Ouverture

DIMANCHE : 9h30 - 10h30

LUNDI : 8h - 10h

MERCREDI : 17h30 - 19h30

VENDREDI : 16h - 20h

LE BUREAU

Présidente : Marina STUDER

Vice Président : Christian
JOUVET

Secrétaire : Marie-Pierre
SAURA

Secrétaire Adj : Francine
MIRAILLER

Trésorier : Alain VICTOR
BAPTISTE

Trésorier Adj : Eric DARD

Actions 2022

Théâtre en plein air

Comme chaque année, la Saillante se déplace en Vallée de l'Ance et organise Les cabarets de Passages. Ces comédiens, musiciens, conteurs, tous professionnels venus d'horizons différents ont interprété avec talent et humour textes, chants, musique, devant une cinquantaine de personnes venues les applaudir dans la cour de la mairie. La soirée s'est prolongée par des échanges autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Rendez-vous le **13 juillet** pour une nouvelle représentation.



Le marché de Noël sous la pluie

Dimanche 4 décembre, bravant le froid et la pluie incessante, producteurs, artisans, auteurs, créateurs, étaient au rendez-vous sur la place pour le marché de Noël organisé par la Municipalité. Il y en avait pour tous les goûts mais le public n'a pas pris le temps de flâner à cause des chutes de neige l'après-midi. L'association des Jeunes avait préparé du vin chaud et des crêpes pour réchauffer les visiteurs. Le boudin aux pommes préparé et servi par les bénévoles a permis à tous de se réchauffer à la salle des fêtes. Les enfants quant à eux étaient bien sagement installés au local partagé pour faire des bricolages de Noël et tester les jeux géants en bois. Ils ont été surpris par l'arrivée du Père Noël qui s'est prêté au jeu des photos souvenir.



La cérémonie du 11 Novembre en fanfare



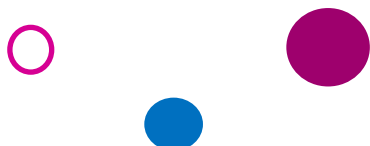
La commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée en présence de Mr le Maire entouré des enfants de l'école, conseillers municipaux, porte-drapeaux, anciens combattants, sapeurs-pompiers et de la population accompagnés de la batterie fanfare du SDIS 63.

A l'issue de cette cérémonie et du vin d'honneur, la Municipalité a offert un repas aux anciens combattants de la commune au restaurant le Béa'titude.

Projets 2023

Voirie communale

La commune a déposé un dossier de demande de subvention pour soumettre un programme important d'entretien de la voirie communale.



Rénovation du beffroi



Le beffroi de l'église a subi de nombreuses dégradations du fait des infiltrations d'eaux pluviales. Par mesure de sécurité il s'avère nécessaire de remplacer l'ensemble de la structure.



Rénovation énergétique de
la salle des fêtes et du
bâtiment de la mairie

Autres projets à moyen et long terme...

Plusieurs travaux de rénovation sont envisagés comme le mur du cimetière, la toiture de la salle de cinéma.

D'autres projets sont en cours de réflexion comme l'aménagement des poubelles avec création de socles et le remplacement des panneaux d'information des villages.

Charte

La Charte du Parc Livradois-Forez est en cours de révision en vue d'élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041.

« Le Parc évolue, je m'implique pour ~~son~~ notre avenir »



Élus et techniciens des organismes partenaires du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, de l'État, de la Région, des Départements, réfléchissent à **un nouveau projet collectif** pour le Parc naturel régional Livradois-Forez en lien avec les habitants du territoire. Ce temps est essentiel pour s'informer, imaginer l'avenir et participer à construire la future Charte du Parc Livradois-Forez pour la période 2026-2041.



Les Parcs naturels régionaux sont des territoires d'exception, créés à l'initiative des Régions, reconnus par l'État pour la qualité de leurs paysages et de leurs patrimoines naturels, culturels et humains. Les Parcs naturels régionaux sont 58 en France, dont 10 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils couvrent 17% du pays, sur lesquels ils mettent en œuvre localement, avec les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les habitants, une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Consignée dans la Charte, leur politique est actualisée en permanence et complètement redéfinie tous les 15 ans.

Contact : Claudy COMBE

Un site internet dédié à cette démarche a été ouvert à l'adresse suivante
<https://2041.parc-livradois-forez.org/>

LANCEMENT DE PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLUi DE LA VALLÉE DE L'ANCE

Par délibérations en date du 29 septembre 2022 et du 3 novembre 2022 puis par arrêté en date du 5 décembre 2022, le Conseil Communautaire d'Ambert Livradois Forez, compétent en matière de planification et aménagement de l'espace, a décidé de lancer deux procédures permettant l'évolution du PLUi de la Vallée de l'Ance : une révision sous format allégée et une modification.



RAPPEL : QU'EST-CE QU'EN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi fixe les règles d'utilisation du sol sur tout le territoire, c'est-à-dire qu'il permet de définir la vocation des différentes parties du territoire et de délivrer les autorisations d'urbanisme nécessaires à certaines constructions ou travaux.

POURQUOI ENGAGER DES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLUi AUJOURD'HUI ?

Depuis l'approbation du PLUi de la Vallée de l'Ance en 2016, l'application du document a permis de mettre en avant des incohérences et des ajustements à prendre en compte. Afin de pouvoir faire évoluer le PLUi de la Vallée de l'Ance, Ambert Livradois Forez a donc lancé deux procédures : une révision sous format allégée et une modification du PLUi.

Ces 2 procédures n'ont pas pour but de revoir entièrement le PLUi, mais de permettre quelques adaptations du plan de zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation.

Les adaptations envisagées ne peuvent donc être envisagées qu'à la marge. Il ne s'agit pas de revoir complètement le plan de zonage.

LA CONCERTATION – COMMENT PUIS-JE M'INFORMER, PARTICIPER ?

La concertation est un moyen d'informer la population tout au long de l'étude, de lui permettre de réagir au fur et à mesure que le projet prend forme. **Elle concerne donc l'évolution générale du territoire de la Vallée de l'Ance et prend en compte uniquement l'intérêt public.**



Elle porte uniquement sur les projets concernés par ces 2 procédures ;

La concertation porte sur l'intérêt public

L'enquête publique porte sur les intérêts privés

Un registre de concertation sera tenu à disposition du public en mairie et au siège d'Ambert Livradois Forez, sur lequel peuvent être consignées les observations, remarques sur les deux procédures ;

La concertation a lieu pendant toute la durée des études et ce jusqu'à l'arrêt du projet de révision allégée et jusqu'à la finalisation des études pour la modification.

Aussi, n'hésitez pas à faire part de vos remarques sur ces deux procédures ; un registre est à votre disposition dans les 10 communes concernées par la projet et à l'accueil d'Ambert Livradois Forez.

Elus référents pour la commune : Isabelle Mosnier et Jacques Pelin





01 février : **Giovanni CHOVEL**
fils de Mickaël CHOVEL et
Calysta GODOT - Bessette



05 février : **Armel MARIN GRIVEL**
fils de Nicolas MARIN et Léonie
GRIVEL - Rochette Borel

Naissances



07 octobre : **Jade DOUBLET PICHON**
fille de Maxime DOUBLET et
Céline PICHON - La Valette



21 mai : **Paul MAITRIAS**
fils de Rémi MAITRIAS et
Anaïs ROUSSET Le Pinet



17 décembre : **Lucie SIBAUD**
fille de Mathieu SIBAUD et
Estelle PERES - la Montgie



Décès

7 mars : **Marie-Louise FOLLEAS** épouse **JOUVET**, 81 ans, Le Bourg

27 mars : **Lydie SCANDELLA** épouse **CAIRE**, 109 ans, Le Bandier

09 avril : **Paulette TRES CARTES** épouse **CUSSONNET**, 76 ans, Rochette Ribier

14 avril : **Jean-Paul CUSSONNET**, 75 ans, Rochette Ribier

07 novembre : **Marie FOLLEA** épouse **QUATRESOUS**, 94 ans, Sermoulis

03 décembre : **Roger HERVÉ**, 99 ans, Le Bourg

14 janvier : **Roger ROURE**, 92 ans

13 février : **Marie-Louise CHATAING** née **BLANCHETON**, 98 ans

21 mars : **Philippe DUMAY**, 67 ans

03 mai : **Marie Odette FOUGEROUSE** née **TAVERNIER**, 95 ans

10 mai : **Yves CHATAING**, 62 ans

20 juin : **Simone BICHELONNE** née **FERRY**, 93 ans

22 juillet : **Léa PELIN** née **JOUVET**, 94 ans

17 novembre : **Angélique BREUIL** née **FOUGEROUSE**, 90 ans

25 novembre : **Marcelle PELIN** née **GIRARD**, 88 ans

01 décembre : **Marie OLLIER** née **EQUY**, 71 ans

Inhumations au cimetière

Le repas des aînés de la commune, un moment fort apprécié



Samedi 19 novembre, 56 aînés résidant sur la commune se sont réunis au restaurant « le Béatitude » pour le traditionnel repas offert par la Municipalité.

Après le mot d'accueil de M. le Maire, accompagné des membres du CCAS, les convives ont pu partager un bon repas et improviser quelques pas de danse grâce à un animateur très apprécié de tous.

Pour celles et ceux qui n'ont pu se rendre au banquet, c'est quelques jours avant Noël que les membres du CCAS aidés de conseillers municipaux se sont rendus sur leur lieu de résidence pour leur remettre une corbeille remplie de gourmandises. Celle-ci était accompagnée de la traditionnelle carte de vœux réalisée par les enfants de l'école. Un moment d'échanges et de discussions très sympathique.

Outre cette mission de visite et de rassemblement des anciens de la commune, le CCAS soutient et aide les personnes en difficultés sur la commune. N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous estimez qu'une personne a besoin d'une aide particulière.



Les membres du CCAS :

Pascal Rousset

Mireille Quatresous

Jérôme Breuil

Murielle Quatresous

Bibliothèque



Mardi : 14h à 15h

Jeudi : 10h à 12h

Dimanche (1er du mois)
de 10h30 à 12h

Inscription gratuite

La bibliothèque vous propose un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants. Le prêt et l'inscription sont gratuits.

La communauté de communes Ambert Livradois Forez a attribué une subvention de 400 € pour l'achat de nouveautés.

La bibliothèque propose aux maternelles et CE1 des séances de lecture animées par Stéphanie. En fin d'année, Mélanie Calmard, coordinatrice du réseau des bibliothèques de la Vallée de l'Ance, est venue raconter des histoires sur Noël pour le plus grand plaisir des enfants.



LA
SEMAINE
DU
GOÛT

Réservez, emportez !

Grâce à l'informatisation, les adhérents peuvent consulter ou réserver des livres en ligne et les récupérer dans n'importe quelle bibliothèque qui fait partie du réseau. Cette circulation des documents est rendue possible par un service de navette.

Ecole St Joseph

L'année 2022 fut riche en jolis événements pour l'école. L'évêque de Clermont Mgr Kalist, est venu en visite à Sauvessanges au moment de la fête de l'Ascension, au mois de mai. Il a ainsi pu célébrer la messe de première communion pour les deux enfants concernés.

Au mois de juin, tous les élèves (TPS exceptés) ont pu partir sur deux jours en voyage scolaire près de St Etienne pour un séjour "vert" articulé autour de l'écologie et donc dans le prolongement du thème éco-école de l'année : la biodiversité.

En septembre, 23 élèves ont retrouvé les bancs de l'école pour l'année 2022-2023. Nous avons toujours deux classes, les CE-CM (10 élèves) avec Cécile Gallon et les maternelle-CP (13 élèves), avec Emilie Daniel et Sylvie Midroit, notre Asem. Séverine Breuil continue à assurer la garderie et l'entretien des locaux.



Nous avons pu aller à la piscine d'Ambert pour le cycle natation, en septembre-octobre-novembre, le jeudi matin, durant 7 semaines.

Pour cette année encore, nous renouvelons le projet éco-école mais cette fois sur le thème des énergies... Nous visons la labellisation pour la 5ème année consécutive ! Quel chemin parcouru autour de cet engagement...

Au mois d'octobre, l'évêque du Puy en Velay, Mgr Baumgarten est venu rendre visite aux élèves de l'école et saluer l'engagement des enfants du caté, qui apprennent aux côtés de Joëlle Gras. Le 11 décembre a eu lieu la fête de Noël pour laquelle les élèves avaient préparé leurs traditionnels (ou moins traditionnels) chants et bricolages de Noël.

En route pour 2023 et merci aux associations d'Apel et d'Ogec, à la mairie, aux habitants du village, à la paroisse et aux familles bien sûr, sans oublier les membres de l'équipe éducative. L'école existe grâce à vous tous !



La kermesse autour d'Emilie Jolie a tenu ses promesses et offert une belle journée partagée pour toutes les familles présentes !

Le Mot de l'APEL

Nous avons reconduit nos traditionnelles ventes de brioches, pommes, chocolats de Noël, agrumes, fleurs et produits Néobulle. Au mois de mars, nous avons organisé une bourse aux jouets et matériel de puériculture. Le mois de juin fut riche en événements avec la kermesse pour laquelle nous avons proposé un repas avant le spectacle des enfants, l'après-midi s'est poursuivi par des jeux. Nous étions aussi présents lors de la spéciale de la Rand'Auvergne qui se déroulait à Sermoulis.

De nombreux parents se sont mobilisés au mois d'Août pour la réalisation d'un char sur le thème de l'école du début du siècle, à bord duquel les enfants ont pu défiler lors de la fête du village.

En octobre a eu lieu la 6ème édition du trail, qui, grâce à l'investissement des parents et des nombreux bénévoles a été un franc succès.

En décembre nous avons tenu un stand d'objets d'artisanat fabriqués par les parents d'élèves à l'occasion du marché de Noël. Pour l'arbre de Noël, un spectacle était offert aux élèves (Par la municipalité et l'APEL), les enfants nous ont présenté quelques chansons et le Père Noël est venu distribuer un cadeau à chacun ainsi qu'aux enfants de la commune qui rentreront en Petite section en septembre 2023. Les bénéfices de ces ventes et manifestations nous ont permis de participer aux frais du voyage scolaire qui a eu lieu en juin au Bessat, le reste des bénéfices étant reversé à l'OGEC pour les frais de fonctionnement de l'école. Nous prévoyons de reconduire toutes nos ventes sauf celle de Néobulle. La Rand'Auvergne ne passera malheureusement pas par Sauvessanges cette année. Nous serons présents le 27 Mai à la fête du jeu à Eglisolles où nous tiendrons une buvette et un snack. La Kermesse aura lieu le 11 Juin et la 7ème édition du trail le 8 octobre.

Le bureau de l'APEL

Président : Julien QUATRESOUS
Vice Pdte : Marina STUDER
Secrétaire : Sarah BREYSSE
Secrétaire Adj : Jennifer BOUQUET
Trésorière : Maryline BORDET
Trésorière Adj : Marine MIDROIT
Membres : Claudine CHANTELAUZE
Jennifer LEMAIRE

Le bureau de l'OGEC

Présidente : Murielle QUATRESOUS
Trésorière : Cécile QUATRESOUS
Trésorière Adj : Brigitte ALLARD
Secrétaire : Mireille QUATRESOUS
Secrét Adj : Michaël BERNARD



Vie associative

Le groupe de marcheurs se retrouve tous les vendredis après-midi pour des parcours d'environ 5 km et 10 km. Un vrai plaisir pour de belles randonnées entre amis sur les sentiers de la commune et des environs.



Association des Jeunes

BUREAU

Président : Clément Allard	Vice Président : Loïc Laval
Trésorière : Blandine Chaptinel	Secrétaire : Antoine Rousset
Trésorier Adj : Alexis Bordet	Secrétaire Adj : Enzo Cruzoulon

Cette année l'association des jeunes se renouvelle avec l'instauration d'un nouveau bureau. Nous avons aussi la chance d'avoir de nouveaux membres pour redynamiser l'association. Début février, nous nous sommes réunis pour décider des manifestations que nous allons mener au cours de l'année 2023 en commençant par la soirée **raclette le 25 mars** et un **bal le 16 septembre**. Nous continuerons à participer et aider les autres associations de la commune pour leurs manifestations comme la fête patronale, le téléthon et le marché de Noël. Nous remercions aussi ces dernières qui nous apportent leur aide lors de nos manifestations. Pour remettre un peu d'entrain et de bonne humeur nous allons organiser des **jeux intervillages le 17 juin** où nous vous attendons nombreux.



Un nouveau bureau très motivé

Vie associative

Club du Bel Age

L'année 2022 s'est bien déroulée avec la reprise des activités au sein du Club qui compte 79 adhérents. Le Thé dansant du printemps fut une réussite avec plus de 100 entrées, alors que celui d'automne plus calme avec seulement 65 participants.

Belle fréquentation les mardis après midis pour les amateurs de carte avec en moyenne une trentaine de personnes qui se régalaient des goûters servis (cidre, gâteaux, thé, café, infusion). C'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires.



Le bureau

Président : Bernard CHADEBECQ

Vice-Pdt : Louis ARDEVOL

Trésorière : Maria JANKOWSKI

Trésorière Adj : Gilberte JOUVE

Secrétaire: Nicole PICARD (*Rochette*)

Secrétaire Adj : Nicole PICARD (*Amour*)

Membres : Raymond NAVARRO

Dominique CHADEBECQ - Marc TERLE

En ce début d'année, nous sommes heureux d'accueillir sept nouveaux adhérents.



Les trois repas pris au restaurant le Béa'titude ont permis de passer de bon moment avec bien entendu de quoi régaler les amateurs de danse. Ce fut l'occasion de souhaiter les anniversaires à nos deux plus âgées adhérentes : Denise MIDROIT pour ses 92 ans et Marie Louise BRUN pour ses 90 ans. Une belle composition leur a été offerte.

Date à retenir!

- * 10 Janvier : **Fête des Rois**
- * 21 Février : **bugnes**
- * 04 Avril : **repas de printemps**
- * 18 Juin : **Thé dansant**
- * 03 Octobre : **repas d'automne**
- * 05 Novembre : **Thé dansant**
- * 12 Décembre : **repas de Noël**

Nous avons malheureusement eu la tristesse de perdre une fervente adhérente en la personne de Marie Louise Juvet. Elle fut membre et trésorière du Club pendant de nombreuses années.



Notre effectif reste stable. Deux nouveaux chasseurs nous ont rejoints : Bernard Furno du bourg et Enzo Cruzoulon dans le cadre de la "chasse accompagnée" avec son grand-père Jean-Paul Breuil.

Cette année, notre fédération axe la communication et les actions sur la sécurité.

Le président et le conseil d'administration de notre association sont très préoccupés par ce sujet.

Priorité à la sécurité

Lors des battues nous mettons tout en œuvre pour partager le territoire de la commune avec les autres activités de plein air : marche, vtt, course à pied, cueillette de champignons pour la sécurité de tous. Au cours de la saison écoulée, les chasseurs ont été informés des circuits du trail et de la rando vtt afin d'éviter de chasser à proximité de ces zones pendant cette journée.

Depuis des années, nous avons anticipé les recommandations nationales par l'installation de miradors et la matérialisation des postes de tir. Les responsables de battues qui ont suivi une formation, rappellent les consignes de sécurité avant chaque départ à la chasse. Dans les prochains mois, tous les chasseurs devront suivre un stage de sensibilisation à la sécurité.

En 2022, la société de chasse a équipé tous les chasseurs de panneaux de signalisation à installer sur les chemins pour signaler notre présence lors des battues. La société a également participé à l'achat de vestes fluo pour chasseurs intéressés.



Les 26 et 27 mars 2022 avait lieu le concours chiens de meute dans la voie du lièvre non tiré rassemblant un grand nombre de participants

Conseil d'Administration

Président : Alexandre VARENNE

Vice-Président : Maxime AUBERT

Secrétaire : Mathieu PICARD

Trésorier : Jean-Yves BREUIL

Administrateurs :

Sébastien ROCHE - Jérôme VARENNE

Gilbert OLLIER - Yannick FOURNIER

Dominique CHATAING

Vie associative

Les Amis de Vauribeyre

Tout d'abord, l'association "les amis de Vauribeyre" vous présente leurs meilleurs vœux pour 2023.

Venez découvrir notre beau village avec ses épouvantails toujours plus délirants de juillet à fin septembre.



Après de nombreuses années, en tant que président "des amis de Vauribeyre", Roger Charbonnier avait émis le souhait de laisser sa place. Lors de l'assemblée générale, Agnès Rousset fut nommée présidente. Un grand merci à Roger et son épouse Marcelle pour leur investissement durant toutes ces années.

Le bureau:

Présidente: Agnès Rousset

Secrétaire: Arlette Rousset

Trésorier: Vincent Rousset

Pour l'année 2022, des travaux ont été réalisés :

L'aménagement de l'aire de pique-nique : réalisation d'une dalle et confection de table et bancs.

Empierrement autour du bac.

Le fleurissement et l'entretien de notre village, la confection et la mise en place de nos épouvantails sont réalisés par les membres des " amis de Vauribeyre".

Merci à tous, pour le temps passé et leur investissement.



Notre repas annuel s'est déroulé le samedi 16 juillet, une quarantaine de convives étaient présents pour déguster une paella. Une belle journée ensoleillée, très conviviale, d'échanges et de rigolades avec d'interminables parties de pétanque.

Comité des Fêtes



2022 – 50 ème EDITION DE LA FETE - UNE ANNEE EXCEPTIONELLE !

Cette année 2022 aura vu se concrétiser et fêter **1er demi-siècle** d'existence de la fête de Sauvessanges.

C'est pour le comité des fêtes l'occasion d'honorer toutes celles et ceux qui **depuis 1971** se sont mobilisés pour que vive encore et toujours LA FETE D'ETE DE SAUVESSANGES.

Alors honneur :

- Au [conseil départemental](#) et à la [mairie de SAUVESSANGES](#) qui ont régulièrement soutenu le comité aussi bien financièrement que matériellement,
 - aux différents [conseils d'administration](#) qui se sont succédés et qui ont su se renouveler pour organiser cette fête depuis plus de 50 ans,
 - aux [associations](#), [clubs](#), [collectifs](#), [groupements](#), [amicales](#), [sociétés](#), qui sont restés la cheville ouvrière incontournable du défilé de chars de SAUVESSANGES,
 - aux quelque [150 bénévoles](#) qui ont toujours répondu présents pour apporter leur contribution aux nombreuses tâches et prêts de matériels indispensables, sans lesquels ces fêtes n'auraient pas été possibles,
 - Aux « [cuistos](#) » qui ont régales des convives devenus de plus en plus nombreux avec le temps,
 - aux [petits vendeurs](#), [vendeuses de brioches](#) et à leurs [accompagnateurs](#),
 - aux [propriétaires](#) et [chauffeurs des tracteurs](#),
 - aux [pompiers](#) pour leur présence et mise à disposition de leurs locaux,
 - aux [photographes](#),
 - à nos nombreux [fournisseurs](#),
 - à la [presse](#) et à toutes celles et ceux qui ont fait la publicité de cette manifestation sur un territoire de plus en plus étendu,
 - Aux [forains](#) et [groupes musicaux](#) qui ont répondu présents pour ambiancer nos nuits.
 - Aux défilés d'origine et aux premières courses à vélo, se sont ajoutés avec le temps des retraites aux flambeaux, quelques tentatives de marche, des tournois de pétanque, des lâchers de ballons, un défilé de brouettes, une palette de propositions culinaires de plus en plus étendue
- Au fil du temps le comité a pu faire l'acquisition et mettre à disposition des associations du village de nouveaux équipements ([chapiteau en 2013](#)).



Comité des Fêtes



Et pour 2023, nous vous donnons rendez-vous pour la 51^{ème} édition qui sera dorénavant programmée tous les ans le 3^o Week-end du mois d'août soit pour 2023 les 19 et 20 Août .

Encouragé par votre participation, nous mettrons tout en œuvre pour que cette fête soit aussi élégante, pétillante, légèrement décalée, aussi surprenante que la précédente. Nous vous embarquerons dans un univers que nous espérons plein d'humour et de tendresse.

Ce sera alors, encore une fois, le moment de vivre un moment inoubliable en famille dans un cadre unique, de livrer un peu de soi aux autres en vivant une même expérience, sans avoir forcément les mêmes attentes et envies, en un mot « *composer ensemble, pour créer un début de nous, à partir de l'expression de chacun* ».

Sous la houlette de la commission « *vie associative* » de la mairie, des liens se sont tissés entre les associations et ont permis l'achat de matériels communs (*tables et bancs en 2015*).

Durant ces dernières années le comité a étendu ses activités à la décoration du village à l'occasion des fêtes de fin d'année, et l'organisation chaque fin de mois de novembre, d'une soirée « **SOUPE VENUES D'ICI ET D'AILLEURS** ».

BILAN DE LA FETE ANNIVERSAIRE 2022

Une participation des Sauvessangeois et Sauvessangeoises en constante progression, aura permis d'absorber financièrement la hausse des coûts des matières premières, des animations plus nombreuses, plus diversifiées, et de répondre positivement aux obligations sanitaires légales (mise à disposition de gobelets).

L'acquisition de matériels de sonorisation plus performants destinés à l'usage des associations de la commune est en cours de réflexion.



« *En intégrant le comité des fêtes de Sauvessanges j'ai trouvé plus qu'une vie associative. C'est une vraie « bande d'amis » qui s'entraide. On retrouve une cohésion d'équipe que le comité s'efforce de faire perdurer. Merci pour votre accueil et pour m'avoir fait participer à mon premier défilé.* »

Le bureau

Stéphanie ARDEVOL - Valérie CELETTE

Yannick CHAPUIS - Eric DARD

Jean-François JANKOWSKI

Guy PICARD—Jean-Luc POIRIEUX

Mireille QUATRESOUS - Martine ROUSSET



A. S. SAUVESSANGEOISE

Pour la saison 2021/2022, l'AS Sauvessanges évoluait en district 4 de Haute Loire, avec un effectif total de 35 licences dont 30 licences joueurs.

L'arrivée de nouvelles jeunes recrues apporte au club une bouffée d'oxygène et consolide le groupe.



Jeunesse, esprit d'équipe et bientôt des résultats.....



Sous l'impulsion de Pierre Rousset et d'Olivier Juban, des séances d'entraînement ont débuté les vendredis soir, mais très vite l'absence d'éclairage du stade s'est avéré un problème. En attendant de trouver une solution locale, les séances d'entraînement ont eu lieu sur le stade de Viverols, prêté généreusement par la municipalité. Nous en profitons au passage pour les remercier chaleureusement.

Depuis, avec l'aide financière de la municipalité de Sauvessanges, un système d'éclairage led installé par les membres du club courant octobre 2022, a permis de reprendre les entrainements au Bandier sur une moitié de terrain bien éclairée.

Côté manifestation en 2022, le club a organisé en janvier le concours de belote, en avril un bal qui a connu un vif succès (d'ailleurs reconduit en 2023), en juin, un concours de pétanque, en août, participation à la fête patronale et tournoi de foot. En clair, notre association participe activement à la vie locale et nous souhaitons vous voir nombreux à nos manifestations et plus encore à venir nous encourager au stade du Bandier lors de nos matchs.

L'association sportive remercie activement la municipalité de Sauvessanges pour son soutien et également l'ensemble des personnes pour l'accueil et leur générosité lors de la vente de nos calendriers.

SUIVEZ-NOUS !



DISTRICT HAUTE-LOIRE DE FOOTBALL
Au service du football

Le bureau

Présidents : Pascal ROUSSET
Stéphane RIX

Secrétaire : Sylvain MIDROIT

Trésorier : Fabien GAUTHIER



Sapeurs pompiers



Comme évoqué l'année dernière, les centres de Sauvessanges et Viverols assurent les secours en commun sur la journée entre 7 h et 19 h. Cela fonctionne bien, et permet aux personnels de répondre favorablement au besoin de la population. Environ 150 interventions ont été effectuées. Un changement dans la chaîne de commandement a eu lieu suite à la suppression des groupements, pour revenir à ce qui était fait avant, une compagnie qui regroupe seulement le secteur d'Ambert et qui comporte 17 casernes. Un nouveau chef de compagnie nous a rejoint et a déjà rendu visite à notre centre. Egalement un nouveau directeur a été nommé, le Contrôleur Général Glasian, venant de Haute Loire et qui doit nous rencontrer prochainement.

Afin de maintenir les centres en activité, nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires et motivées pour rejoindre nos effectifs.

Vous pouvez prendre contact avec un sapeur pompier ou venir nous voir les 1^{er} dimanche de chaque mois en manœuvre.



Conditions d'engagement :

- Etre âgé de 16 à 55 ans (Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans)

- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine inscrite à son casier judiciaire.

- Se trouver en position régulière au regard du service national.

- Remplir les conditions d'aptitudes physiques et médicales adaptées en fonction des missions exercées lors de l'engagement.

Formations 2022

- **FD1 :**
Thomas ARDEVOL, Rémi MAITRIAS

- **FD2 :** Michaël BERNARD

Nomination et Médaille :

- **Grade Caporal Chef:**
Thomas ARDEVOL, Rémi MAITRIAS

- **Médaille Grand Or 40 ans de Service:**
Paul BREUIL



Mot de l'amicale

La présidente et l'ensemble des sapeurs pompiers tiennent à remercier tous les habitants pour l'accueil du passage des calendriers et la participation à nos différentes manifestations.

Début août les pompiers ainsi que leurs familles sont partis en voyage aux Puy du Fou.

Le bureau

Présidente/ Trésorière : Annie JOUVET

Secrétaire: Adeline CHATAING

Membres : Michaël BERNARD

Jérôme BREUIL - Rémi MAITRIAS

Fête des villages

Durant l'été, les habitants des villages se retrouvent autour d'un bon repas pour passer une journée détente en toute convivialité.



AGENDA

FEVRIER

Vendredi 17 : Ciné Goûter - 15h

MARS

Samedi 25 : Soirée raclette - ADJS

AVRIL

Dimanche 02 : Tripe - Société de chasse

Samedi 15 : Bal du foot

Vendredi 21 : Ciné Goûter - 15h

MAI

Vente de fleurs et plants de l'Ecole St Joseph

JUIN

Dimanche 05 : Thé dansant (Club du Bel Age)

Dimanche 11 : Kermesse (APEL Ecole St Joseph)

Samedi 17 : Jeux Intervillages - ADJS

Concours de pétanque du foot date non définie

JUILLET

Jeudi 13 : Cabaret - Collectif Passage (20h30 cour mairie)

Vendredi 14 : Repas dansant (Amicale des pompiers)

AOUT

Sam 19 et Dim 20 : Fête patronale (Comité des fêtes)

Samedi 26 : Tournoi de foot

SEPTEMBRE

Samedi 16 : Bal - ADJS

OCTOBRE

Dimanche 08 : Trail (APEL Ecole St Joseph)

NOVEMBRE

Dimanche 13 : Thé dansant (Club du Bel Age)

DECEMBRE

Dimanche 03 : Marché de Noël



Dans le cadre de sa compétence Gestion des déchets, la communauté de communes Ambert Livradois Forez s'attache à accompagner la pratique du compostage sur le territoire.

La Loi Territoire à Energie Positive et Croissance Verte prévoit qu'en 2025 tous les biodéchets devront être triés à la source et valorisés : c'est le moment d'agir ! Compostage de proximité, valorisation des déchets verts au jardin : de multiples solutions s'offrent à vous.



Chaque année, un habitant du territoire produit 67 kg de déchets de cuisine et ceux-ci sont majoritairement déposés dans les bacs d'ordures ménagères. Nous devons tous agir localement pour réduire l'impact écologique et les coûts générés par le transport puis le traitement de ces « biodéchets ». Valoriser près de chez soi ce type de déchets par compostage permet d'obtenir un amendement riche et naturel pour vitaliser les sols et les végétaux. À compter de 2024 la réglementation nationale imposera à tous les citoyens de séparer les déchets organiques du reste des ordures ménagères. Alors, pourquoi ne pas démarrer tout de suite ? La Communauté de communes Ambert Livradois Forez et la mairie de Sauvessanges vous équipent.

Pourquoi composter ?

- Pour nourrir et enrichir son sol gratuitement : le compost dynamise l'activité biologique du sol ;
 - Pour donner une seconde vie à ses déchets et participer ainsi concrètement à la réduction des gaz à effet de serre ;
- Pour réduire les coûts d'élimination des ordures ménagères en réduisant la part des déchets à transporter et à traiter.

Que peut-on mettre et ne pas mettre dans le composteur ?

Les déchets à déposer

Une grande partie de vos déchets de cuisine et de jardinage peuvent être mis dans le composteur :

- déchets de cuisine : épluchures, peaux d'agrumes, légumes ou fruits abîmés, essuie-tout, filtres et marc de café, sachets de thé... ;
- déchets de repas : restes de préparations et d'assiettes ;
- déchets de jardin : feuilles, fleurs fanées, branchages (moins de 1 cm de diamètre), tontes de gazon préalablement séchées au soleil, ... ;
- déchets minéraux : coquilles d'œufs.

Les déchets à ne pas déposer

- Les couches culottes ou langes jetables, la litière pour chat ;
- Les poussières et cendres en grande quantité.

**Vous habitez dans le bourg,
un composteur de quartier
sera bientôt installé**




Accessible à tous, vous pouvez déposer dans ce composteur de quartier, **vos déchets de cuisine** et les recouvrir de broyat disponible sur place.

Des habitants référents et les services de la commune vérifieront régulièrement l'état des composteurs et assureront l'entretien du site.

Le compost obtenu sera mis à la disposition des participants pour leur usage personnel (engrais naturel pour les plantes).





Vous souhaitez vous procurer un seau pour transporter vos déchets ou obtenir plus d'information sur le fonctionnement du site.

Rendez-vous dans la cour de la mairie : MARDI 25 AVRIL à 17h30

En cas d'indisponibilité, des seaux seront disponibles en mairie.

Vous disposez d'un jardin ? Bénéficiez de la campagne gratuite « J'adopte un composteur »

Des composteurs ont été installés au cimetière, d'autres composteurs partagés seront mis en place dans la cour de la Mairie.

Une formation gratuite d'une heure sur le compostage aura lieu le MARDI 25 AVRIL à 17h30 dans la cour de la mairie et chacun pourra repartir avec son composteur (bois ou plastique)

Sinon : Je fabrique moi-même mon composteur :

<https://www.terrevivante.org/543-construire-un-silo-a-compost.htm>



Comment s'inscrire :

sur www.ambertlivradoisforez.fr / Rubrique « Un Territoire à votre service » / Onglet


« Compostage » → Remplissez le module de réservation

ou contactez par téléphone au 04 73 82 76 91

Dans les deux cas, comment bien composter ?

1

Vider le seau dans le composteur



2

Mélanger avec l'outil



3

Recouvrir avec le broyat (ou les feuilles mortes)



Besoin de renseignements, contactez-nous au **04 73 82 76 91**

ou par mail compost@ambertlivradoisforez.fr



AIDE A L'ACHAT VELO ELECTRIQUE

Et si vous passiez au vélo électrique ?!

La communauté de communes Ambert Livradois Forez met en place un dispositif d'aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique.

Une aide financière pouvant aller jusqu'à 300€ sera proposée aux habitants du territoire. Cette aide est applicable pour l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion, auprès d'un commerçant implanté sur le territoire. Le montant de l'aide est fixé à 150€ ou 300€ en fonction du revenu fiscal du foyer. Vous pourrez ainsi vous rendre au travail en observant nos jolis paysages du Livradois-Forez.

FIN DU PAIEMENT EN ESPECES

A partir du 1er février, il ne sera plus possible de régler ses factures EN ESPECES en se rendant à la Trésorerie d'Ambert (factures de cantine, loyers, location salle des fêtes...).

Cependant, une nouvelle solution s'offre à vous si vous souhaitez continuer à payer en espèces : Rendez-vous chez votre buraliste qui scannera le QR Code de votre facture et encaissera le règlement (300 € max).

Dans le secteur, voici les 4 buralistes agréés :

- Le Bourricot Gris – 22 Rue Principale - Viverols
- Le Quelque Part – 12 Avenue Paul Doumer
- St Bonnet le Château
- Tabac Presse Sainte Marie – 12 Place de la République – St Bonnet le Château
- Tabac Cadeaux – 5 Boulevard du Nord – Craponne sur Arzon



Le paiement par carte bancaire sur <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

et par chèque (à envoyer à la Trésorerie d'Ambert) est toujours possible.

Attention, le paiement en espèces des factures d'eau n'est pas encore actif chez le buraliste.

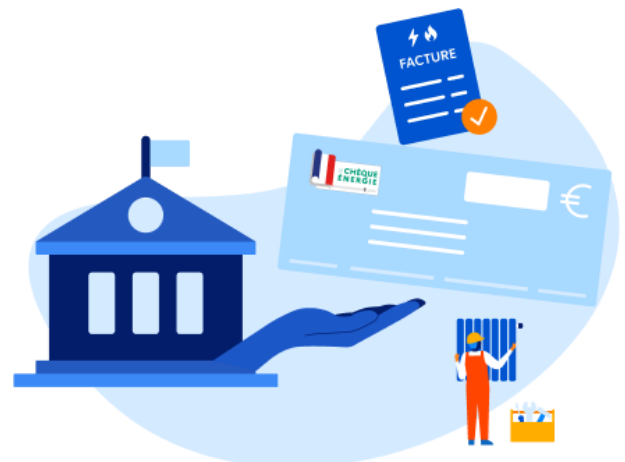
N'hésitez pas à contacter la Mairie pour plus de renseignements.

DEPUIS LE 1er JANVIER PRISE DE RDV EN LIGNE POUR CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS



La Mairie de Craponne/Arzon s'est dotée d'un nouvel outil pour développer ses téléservices et renforcer la relation avec ses administrés. Depuis le 1er janvier, vous devrez passer par le site internet : <https://www.craponnesurarzon.fr> pour prendre rendez-vous en ligne dans le cadre de vos démarches pour les passeports et cartes d'identité.

EDF, acteur de la lutte contre la précarité énergétique



Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement attribue des aides exceptionnelles pour aider les clients à payer leur facture d'énergie.

Un chèque exceptionnel opération fioul

1,6 millions de bénéficiaires aux revenus les plus modestes

Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**

Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 20 000 €) : **100 €**

Pour les bénéficiaires qui n'ont pas encore reçu de chèque, ils devront faire une demande sur le portail <https://chequefioul.asp-public.fr>

Un chèque exceptionnel bois

Les ménages doivent déposer leur demande de chèque énergie bois sur le portail Chèque Energie en joignant l'un des deux justificatifs suivants :

- pour les ménages qui se chauffent au moyen d'un dispositif de chauffage individuel au bois : une facture d'achat de bois de chauffage d'un montant minimal de 50 €, datant de moins de dix-huit mois par rapport à la demande ;
- pour les ménages qui bénéficient d'un chauffage collectif au bois : une attestation de chauffage collectif au bois.

Tous ces chèques sont cumulables et seront utilisables pour toutes les énergies. Les bénéficiaires pourront utiliser l'ensemble de ces chèques à EDF, même fioul ou bois pour régler leurs factures d'électricité ou de gaz.

Tri sélectif

Depuis le 14 novembre 2022, la communauté de communes Ambert Livradois Forez a réorganisé la collecte des déchets sur son territoire en déployant plus de bacs jaunes et en modifiant la fréquence des collectes.

L'objectif ? Eviter l'augmentation des coûts de la gestion des déchets non recyclables et inciter à recycler encore plus pour protéger nos ressources naturelles.



La fréquence de collecte des ordures ménagères a été réduite à une fois tous les 15 jours, en alternance avec la collecte du tri sélectif. La collecte des ordures ménagères reste le mercredi mais en semaine IMPAIRE. La collecte du tri sélectif le mercredi en semaine PAIRE. La collecte des sacs jaunes au sol va être progressivement supprimée.

Utilisez au maximum les bacs de regroupement collectifs à votre disposition à proximité près de chez vous. Des bacs jaunes supplémentaires vont être installés dans tous les villages.

Tri des emballages

Avec la simplification du tri en 2021 (100 % des emballages et papiers vont au bac jaune), et l'installation des bacs jaunes, il n'y a désormais plus d'excuse pour ne pas trier. Pour le tri dans les bacs jaunes, les recommandations habituelles restent inchangées :

- Jeter en **vrac ou en sacs transparents** dans les bacs jaunes, **n'utilisez pas de sacs opaques**,
- **Plier** les gros cartons (privilégier de les emmener en déchèterie),
- **Ne pas emboîter** les emballages les uns dans les autres,
- **Ne pas laver** les emballages, simplement bien les vider,
- Ne pas mettre de **verre**.

« **Trier ses déchets n'est plus un choix, c'est une obligation réglementaire** »



Dès le printemps 2023, les contrôles vont s'intensifier dans chaque commune. Comme nous le demandent beaucoup d'entre vous qui font l'effort de trier depuis longtemps (et qui payent pour ceux qui ne trient pas) ceux qui ne trieront pas seront verbalisés à l'avenir.

Pour faciliter le tri à domicile et par mesure d'hygiène, chaque foyer peut **obtenir gratuitement des sacs jaunes** à la mairie.

Nous vous remercions et comptons sur vous !



Cuisine équipée
Électroménager
et vaisselle



Location Salle des fêtes

Gratuite pour les associations

- Particuliers en résidence principale ou secondaire :

⇒ Forfait week-end : 200 €

- Personne extérieure à la commune :

⇒ Forfait week-end : 250 €

- Forfait sans équipement cuisine : 100 €

Chèque caution de 500 € à la réservation



MAIRIE

☎ 04 73 95 94 29

sauvessanges.mairie@wanadoo.fr

@ <https://www.sauvessanges.fr>

f @communedesauvessanges

HORAIRES

LUNDI : 9h à 12h

MARDI : 9h à 12h et 14h à 17h

MERCREDI : 9h à 12h

JEUDI : 9h à 12h

VENDREDI : 9h à 12h

SAMEDI : 9h à 12h (1^{er} et 3^{ème})

Permanence du maire

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous

Infos diverses



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'agence postale est
ouverte tous les
matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h



Service d'aide
à la personne

Portage de repas

**SIVOM de la Vallée
de l'Ance**

04 73 95 99 06



TARIFS

- ◇ Emplacement : 2,50 €/jour
- ◇ Adulte : 2,00 €/jour
- ◇ Enfant (-7 ans) : 1,50 €/jour
- ◇ Véhicule : 1,50 €/jour
- ◇ Electricité : 3,00 €/jour

Forfait saisonnier - garage mort

Location tente lodge 6 pers

Location mobil-home 4 pers

CAMPING MUNICIPAL

Ouvert de mars à novembre



Nouveau!

Tous les 15 jours les vendredis
sur la place de 11h à 12h



Tous les mercredis soirs de 17h à 21h



Communauté de
communes **Ambert**
Livradois Forez

15 Av. du 11 Novembre

63600 AMBERT

04 73 72 71 40



Maison des Services

Place de l'Eglise

63840 VIVEROLS

04 73 95 36 40



Responsable publication : Didier ARDEVOL

Rédaction : Commission Information - Communication

Impression : MS Concept

Tirage : 370 exemplaires